

PREALABLE : Toutes les actions doivent avoir comme objectif l'augmentation du nombre de licenciés

1) CRITERES LIGUES REGIONALES ET COMITES DEPARTEMENTAUX

1-1 FORMATION ET EMPLOI

- Organisation de sessions de formations fédérales et de diplômes d'état
- Mise en œuvre de dispositifs pour la création d'emplois mutualisés

1-2 FORMATION DES JOUEURS

- Développement des stages régionaux et départementaux

1-3 STRUCTURATION TERRITORIALE

- Création et développement de bassins de pratique
- Mise en œuvre de dispositifs d'aide à la création de clubs
- Création de regroupements sous forme de plateau (événements, tournois...)
- Création de compétitions officielles

1-4 DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

- Création de nouveaux événements / compétitions tout public (para volley, beach volley, soft volley, snow volley etc.)
- Mise en œuvre des dispositifs fédéraux (« Année du Volley », clubs jeunes, opérations Smashy, compet'lib, volley care, fit volley)
- Développement de conventions et partenariats avec les structures homologues affinitaires et scolaires et sections sportives

2) CRITERES CLUBS

2-1 DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE PRATIQUE

- Création de nouvelles offres de pratique (volley santé, para volley, soft volley, compet'lib, baby volley, beach volley, fit volley, volley care, snow volley)
- Création d'événements liés aux offres de pratique
- Dispositifs permettant l'augmentation du nombre de licenciés
- Organisation de manifestations fédérales

2-2 CREATION D'EVENEMENTS PROMOTIONNELS

- Projets labellisés « Année du Volley »
- Événementiel divers (compétitions, stages etc...)

2-3 SPORT SCOLAIRE

- Partenariat / convention avec un établissement scolaire
- Développement d'opérations fédérales (clubs jeunes, Smashy, etc.)

2-4 FORMATION

- Dispositifs d'aides à la formation des éducateurs et des arbitres